

Le 27 mai dernier, j'ai eu l'honneur d'être élu maire de Genouillé, par les membres du conseil municipal. Je mesure pleinement la tâche et l'implication qui m'attendent pour les six années à venir. Je suis extrêmement fier de cette confiance et je peux vous assurer que je mettrai tout en œuvre pour en être à la hauteur. J'en profite pour remercier mon prédécesseur, Robert Bouhier, qui a été contraint de prolonger son mandat de deux mois supplémentaires en raison des mesures prises liées au Covid-19. En même temps, nous avons profité de ces deux mois supplémentaires pour bien préparer le passage de flambeau. Merci à toi Robert.

Je suis également très heureux de conduire et d'animer une belle équipe composée de femmes et d'hommes issus d'horizons très différents. Tous attachés à notre commune de Genouillé. L'envie de bien faire est là. Les valeurs que nous portons et qui nous guident au quotidien seront sans aucun doute notre force et notre atout pour faire que nos engagements deviennent demain des réalités.

Ce premier journal en est une illustration. Nous avions annoncé la distribution, dans toutes les boîtes aux lettres de Genouillé, d'un bulletin d'informations. Et bien voilà, vous avez entre vos mains, le premier numéro. D'autres suivront. Nous réfléchissons aussi à créer d'autres outils complémentaires de communication comme un site internet et pourquoi pas une page Facebook.

Je vous invite à me faire remonter vos remarques sur ce petit journal. Vos suggestions seront toujours les bienvenues et nous aideront à l'améliorer.

Je vous souhaite un excellent été et de très belles vacances, en cette période si particulière.

Votre maire,
Jean-Guy VALETTE

Journal d'information de Genouillé JUILLET 2020 Journal d'information de Genouillé JUILLET 2020

LES PREMIERS CONSEILS MUNICIPAUX DE GENOUILLÉ

Le 27 mai, le premier conseil municipal a élu Jean-Guy Valette, le Maire de Genouillé. Puis, deux maires-adjoints ont été élus, Jacques Morin et Philippe Chauveau.

Quelques semaines seulement après son installation, le nouveau conseil municipal a voté son premier budget, le 24 juin. Un budget qui reflète déjà ses engagements et ses priorités.

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine bâti communal, on notera la réhabilitation complète d'un logement et des travaux d'entretien pour deux autres avec la construction de trois nouveaux garages, pour ceux situés rue des écoles.

L'acquisition d'un véhicule utilitaire d'occasion pour l'agent technique ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants sont également provisionnés. Soulignons également, l'acquisition d'un remarquable terrain, qui était actuellement en vente, situé au centre du bourg. La municipalité a voulu profité de cette belle opportunité pour maîtriser le foncier du cœur de la commune, afin de garantir un développement harmonieux.

Comme l'autorise la loi, une prime exceptionnelle a été décidée et sera versée aux deux agents communaux qui, malgré le covid-19, ont effectué leurs missions de manière exemplaire et permis d'assurer la continuité des services. Les subventions aux associations ont été reconduites.

Un budget équilibré sans la moindre augmentation des taux d'imposition ou des tarifs municipaux.

Ce premier conseil a également validé l'organisation politique qui s'articule autour de trois commissions : la première, « l'aménagement et le développement », animée par le maire, Jean-Guy Valette, la deuxième, « les services de proximité », animée par le premier adjoint, Jacques Morin et enfin « la citoyenneté, la solidarité et la vie associative » animée par le deuxième adjoint, Philippe Chauveau.



Ces trois commissions seront chargées de faire des propositions et préparer les décisions qui seront soumises au Conseil Municipal. Cette organisation s'appuiera en permanence sur les 10 engagements prioritaires pris lors des élections municipales, telle une feuille de route.

Par ailleurs, il a été désigné des référents par village ou par secteur, au sein du conseil municipal. Ce correspondant du village ou du secteur sera chargé de faire remonter les difficultés ou les besoins. Il s'agit ainsi de développer une véritable politique de proximité et de construire une relation permanente entre les habitants et les représentants du conseil municipal.

Lors de ce même conseil, il a été procédé à la nomination des délégués ou représentants au sein de différentes instances que sont l'Agence des Territoires, Energies Vienne, Eaux de Vienne, la Banque Alimentaire, le RPI Civray-Genouillé-Saint-Gaudent, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, la Commission Communale des Impôts Directs... Il a été également décidé de réactiver un Centre Communal d'Action Sociale pour mieux accompagner et soutenir les personnes ou les familles qui souffrent. Cette instance, comme le prévoit la loi, comptera également en son sein des membres extérieurs au conseil municipal, habitant la commune, pour une plus grande complémentarité. •



Remontons nos manches

La Journée mondiale du Nettoyage a été lancée en septembre 2018 dans 150 pays, tout autour du monde. Pour 2020, la date retenue est le samedi 19 septembre prochain. Il s'agit d'associer plaisir de marcher et ramassage des déchets. Voilà un joli défi que nous pourrions relever à Genouillé. Réservez votre matinée, dès maintenant. et préparez-vous. Nous ne manquerons pas de vous en reparler.

L'ADMR, la référence du service à la personne

L'Admr de Charroux vous propose une multitude de services : ménage, repassage, services pour personnes en situation de handicap, servies pour séniors, soutien aux familles, transport accompagné. téléassistance... Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de la correspondante de Genouillé, Irène Luquiau, en sollicitant la Maison des Services 11, route de Châtain 86250 Charroux, tél 05 49 87 00 19 ou par mail info.assocharroux.fede86@admr. org. Elle se fera un plaisir de vous éclairer et de vous accompagner.

La collecte des textiles

Le Simer nous informe que Le Relais reprendra ses activités de collecte dans quelques jours. Un conteneur situé à l'entrée du bourg permet de recevoir vos textiles. Un bien très précieux pour cette association qui trie et recycle vos vêtements, chaussures, textiles... Savez-vous que Le Relais a créé un emploi par semaine depuis 1984, grâce à vos dons.



Une première réunion a eu lieu mardi 23 juin dernier dans la salle des fêtes. Il faut dire que Genouillé peut compter et s'appuyer sur un vivier associatif dynamique dans des secteurs très variés. La culture, le sport, les loisirs, le patrimoine, la solidarité, la mémoire, la protection de l'environnement, tout y est. Le maire, Jean-Guy Valette et ses deux adjoints, Jacques Morin et Philippe Chauveau, étaient ravis de cette première rencontre qui laisse présager de belles initiatives et de véritables complémentarités. En effet, elle a permis de construire des échanges entre des associations qui œuvrent dans des secteurs très différents. Autour de la table, le Club de l'Amitié, le Club d'aéromodélisme de Surin, les Amis du jardinage, l'Association communale de chasse, le Comité des fêtes, les Amis de Genouillé, l'Amicale sportive de Genouillé, la Charrette à musique, les Amis de la vallée du Cibioux, l'ADMR, un représentant des anciens combattants, la Paroisse et l'ACG Foot Sud 86 ont partagé leur savoir-faire, leur programme. Les représentants du Bel Air moto club ne pouvaient être quant à eux présents.

Des projets se sont même dessinés comme un rapprochement avec Lizant et Voulême pour célébrer les différentes commémorations, ou bien encore l'organisation d'un concert dans l'église qui offre, nous le savons tous, des conditions acoustiques remarquables.

L'occasion aussi pour certains dirigeants de formuler des demandes ou de mettre en lumière leurs difficultés. En exemple, le Club de modélisme, qui évolue aujourd'hui à Surin, est inquiet car à la recherche d'un nouveau terrain de deux hectares. Et aussi, le trouble pour d'autres sur les conséquences financières suite au Covid-19, avec l'annulation d'évènements importants. Un besoin d'informations s'est exprimé autour de la programmation des manifestations et des précautions à prendre dans le cadre de la pandémie. C'est dire tout l'intérêt de telles rencontres. L'idée est également de construire un calendrier partagé des différents évènements proposés sur la commune et ensuite de se rapprocher des communes voisines pour éviter les chevauchements et les doublons.

Ces moments d'échanges collectifs permettent aussi à la nouvelle équipe municipale d'afficher sa volonté d'accompagner et de soutenir pleinement le mouvement associatif. •



Ca capte, ça ne capte pas !!!

La couverture numérique de Genouillé, aussi bien par les réseaux fixes que nar les réseaux mobiles est très loin d'être satisfaisante. On peut même dire qu'elle est très médiocre voire inexistante. C'est pourquoi, des démarches ont été engagées auprès d'opérateur comme Orange et auprès des collectivités que sont la communauté de communes du Civraisien en Poitou et le département. Nous ne lâcherons pas et nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier prioritaire. Affaire à suivre de très près.

Les portes de l'église

Annick Guilleminaud s'est gentiment proposée pour assurer, chaque jour, l'ouverture à 9 heures et la fermeture à 18 heures de l'église. Un engagement citoyen, au service de notre patrimoine, que nous ne manquerons pas de saluer très prochainement. Merci Annick.

Le prochain conseil municipal

Le jeudi 23 juillet à 20h30, se tiendra le prochain conseil municipal de Genouillé. Les séances sont publiques.

Ils nous ont quittés

Le 3 janvier, madame Raymonde Tison. née Germineau (née le 27 avril 1924) Le 2 mars, monsieur André Néliat (né le 12 août 1936) Le 19 mars, monsieur Bernard Houdu (né le 23 avril 1938) Le 7 mai, madame Paulette Barret, née Roquet (née le 8 février 1939) Le 16 juin, monsieur Robert Mongillon (né le 4 août 1920) Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Dans les semaines qui viennent, votre correspondant municipal vous rendra visite afin de se présenter et faire connaissance. L'idée est bien d'être au plus près de vous, de vos préoccupations, de vos attentes et/ou de vos propositions. Ce référent du conseil municipal sera aussi chargé de gérer le ou les panneaux d'affichage du village ou d'un secteur concerné, toujours dans le souci permanent de vous informer. Si vous souhaitez rencontrer votre correspondant dès maintenant, n'hésitez pas à laisser un message au secrétariat de la mairie de Genouillé.

VOTRE RÉFÉRENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Asnois (route d')	Jacques Morin
Bel Air	Marie-Claire Bolle
Chez Guinot	Patrice Texeraud
Chez Perochon	Florian Morisset
Chez Texier	Loic Gaudin
Ecoles (rue des)	Christelle Delage
Fontaine (rue de la)	Christophe Luquiau
Fontbelle	Marc Breton
Fours à chaux (rue des)	Christophe Luquiau
Frenier	Dany Masson
Impasse de l'Etang	Christelle Delage
Jardins (rue des)	Patrice Giraud
La Châtre Trafic	Marc Breton
La Châtre Volant	Marie-Claire Bolle
La Chize	Florian Morisset
La Combe	Jean-Guy Valette
La Croix Bardon	Julien Clement
La Croix Vinette	Jean-Guy Valette
La Faye	Marc Breton
La Garde	Jacques Morin
La Gourgeauderie	Dany Masson
La Grange à Moussac	Loic Gaudin
La Loge	Marie-Claire Bolle
La Maison Neuve	Patrice Texeraud

La Remigère	Jacques Morin
La Roussille	Loic Gaudin
La Spière	Marc Breton
La Touche	Philippe Chauveau
La Trafigère	Philippe Chauveau
Le Couret	Julien Clement
Les Bergères	Marc Breton
Les Grands Champs - Champs des Fossés	Christophe Luquiau
Les Laurents	Florian Morisset
Les Lentrans	Florian Morisset
Les Maligagnes	Marie-Claire Bolle
Les Mauvoisins	Marie-Claire Bolle
Les Rechez	Jacques Morin
Les Vallées	Patrice Texeraud
Les Vaugelais	Loic Gaudin
L'Espinasse	Sandra Niquet
L'Houmaillerie	Florian Morisset
Moutardon (route de)	Sandra Niquet
Peussicot	Julien Clement
Puy Girard	Dany Masson
Savigné (route de)	Christophe Luquiau
Surin (route de)	Patrice Giraud
Vallons (rue des)	Christelle Delage
Villeneuve	Patrice Giraud

La mairie de Genouillé est ouverte :

- les mardis de 8h à 12h 30 et de 13h30 à 18h,
- les jeudis de 13h30 à 18h
- les vendredis de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h



Tél: 05 49 87 10 71

Mail: genouille@departement86.fr

Le maire, Jean-Guy Valette, reçoit sur rendez-vous tous les mardis.

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE

Samu: 15 | Gendarmerie: 17 | Sapeurs-pompiers: 18

Si vous partez cet été en Europe, rappelons également que le **112 est le numéro d'appel d'urgence européen unique,** disponible gratuitement partout dans l'Union européenne. Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux existants. J'appelle le 112 pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police/gendarmerie. Si vous êtes impliqué dans un accident ou que vous êtes témoin ou si vous remarquez un incendie ou apercevez un cambriolage, vous pouvez appeler gratuitement le 112 (joignable à partir d'un téléphone fixe, portable ou d'une cabine téléphonique).